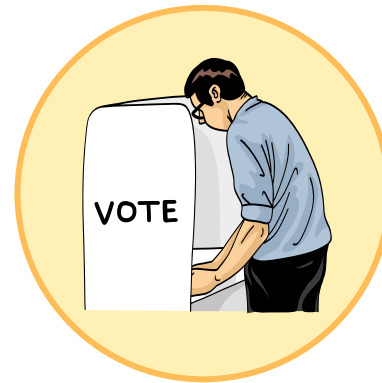


LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



INDIVISIBILITÉ

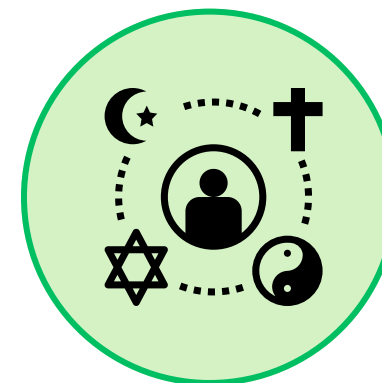
Le droit s'applique sur tout le territoire de la même manière (mêmes règles et lois en France métropolitaine et dans les territoires ultra marins).



DÉMOCRATIE

Égalité civique (mêmes droits et mêmes devoirs)

Démocratie participative (élection de représentants, possibilité de se présenter à des élections, manifestation, pétition, adhésion à un parti politique, juré)

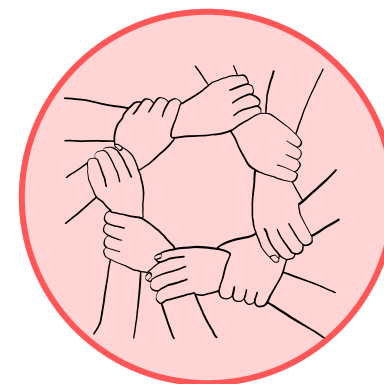


LAÏCITÉ

État neutre en matière de religion

Liberté de croire garantie

Aucune religion favorisée



SOCIAL

Réduire les inégalités

Assurer la solidarité

Garantir les droits fondamentaux